

MODULE TST BT SOUTERRAIN (SOU)

Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type SOUTERRAIN en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.

Objectifs

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de réaliser des accessoires BT souterrains sous tension par les méthodes de travail au contact. Il sera capable de :

- Citer le rôle d'Exécutant sur l'ouvrage concerné.
- Appliquer les Instructions de sécurité reçues du Chargé de Travaux.
- Savoir communiquer auprès du Chargé de Travaux.
- Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage (gaine câble CIS, feuillards métalliques CPI).
- Vérifier et mettre en oeuvre l'outillage, le matériel (Fiches Techniques BT) et les éléments de protection nécessaires à une confection d'accessoire souterrain en TST BT. (Rappel sur la FT 405 - conditions d'utilisation du couteau en TST).
- S'assurer de l'identification de l'ouvrage par matérialisation sur le lieu de travail (maintien visible durant le travail sous tension).
- Identifier les risques d'électrisation, positionnement généralement en surplomb, cas A.
- Habiller toutes les masses au potentiel fixé à la terre, situées dans l'emprise de sa ZETST (association de tapis isolant, de nappes à franges et de nappes isolantes).
- Identifier et maîtriser l'ensemble des risques inhérents aux travaux dans sa zone d'évolution.
- Mettre en oeuvre les gestes élémentaires en maîtrisant les risques d'électrisation et de court-circuit.
- Appliquer le processus opératoire présenté par le Chargé de Travaux.
- Porter les EPI adaptés aux opérations à réaliser.

Public Visé

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités B1T sur un autre type d'ouvrage (TER, EME, AER-BRT, ou AER-EP).

Une attestation de formation à la confection d'accessoires souterrains hors tension ou une carte de qualification de monteur souterrain est exigée pour accéder à ce module.

Parcours pédagogique

- Un apport théorique sur la réglementation : FD C 18-510-1, CET BT, Fiches Techniques BT.
- Un apport théorique sur l'identification et l'accès à l'ouvrage de type Souterrain
- Un apport théorique sur la technologie des ouvrages souterrains et l'application aux TST BT.
- La vérification de l'état mécanique et électrique de l'ouvrage sous la responsabilité du Chargé de Travaux.
- La détermination de la position de travail de l'exécutant.
- L'identification par l'exécutant du ou des circuits d'électrisation dans lesquels il peut se trouver inséré.
- L'identification par l'exécutant du ou des circuits de court-circuit.
- La détermination par l'exécutant de sa Zone d'Evolution TST (ZETST).
- Les trois exercices pratiques, décrits ci-dessous :

Exercice 1 : Réalisation d'un branchement individuel avec confection d'une SDI.

Exercice 2 : Modification de réseau sur câble de section de 150 mm² ou 240 mm².

Exercice 3 : Réalisation d'un bout perdu sur câble réseau 150 mm² ou 240 mm².



Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée en moyens vidéo,
- Travaux à partir des CET-BT et des fiches techniques des outils TST agréés,
- Exercices sur terrain d'application équipé des différents postes de travail,
- Encadrement par un formateur déclaré auprès du Comité des Travaux Sous Tension.

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée.

L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée sur la grille jointe en annexe.

L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions sur les connaissances suivantes :

- Les circuits d'électrification, de court-circuit et la ZETST.
- Les conditions préalables.
- La préparation du travail.
- L'organisation du travail.
- Le déroulement du travail.

Conformément au FD C 18-510-1, l'organisme de formation délivre à l'employeur du stagiaire un « avis après formation » motivé.

Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Souterrain et par équivalence, sur les ouvrages Terminaux limité à la connexion / déconnexion des bornes I.R.V.E. (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques).

L'habilitation « T » devra se conforter à la compétence hors tension de l'opérateur sur les câbles à isolation synthétique ou sur les câbles à isolation en papier imprégné.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Commercial

Tél. : 0627803281
Mail : cedric.chaoui@ecirtp.fr